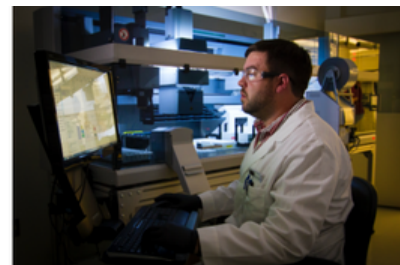
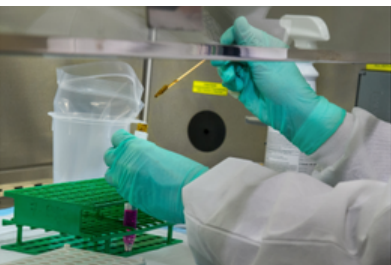


>>> INFOLETTRE <<<

DES NOUVELLES DE L'USER

Unité de soutien et d'encadrement de la recherche, CIUSSS-ODIM



EFVP

(ÉVALUATION DES FACTEURS
RELATIFS À LA VIE PRIVÉE)

>>> ÇA VOUS DIT QUELQUE CHOSE?

En collaboration avec les Centres de recherche, deux présentations destinées aux chercheurs et à leurs équipes auront lieu cet automne : le 23 octobre à 12h au Douglas et le 7 novembre à 12h à St.Mary's. Les procédures, la réglementation associée, les situations fréquentes en recherche ainsi qu'une foule d'autres informations pertinentes vous seront présentées. Si vous ne pouvez y assister, les rencontres seront enregistrées et disponibles en ligne.

COMITÉ D'ÉTHIQUE <<<

Le 6 septembre dernier, le Ministre de la Santé a accordé la reconduction de la désignation ministérielle au CÉR du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Cette désignation reconnaît au CÉR le pouvoir d'opérer en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec pour la période allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2029.

RECONDUCTION DE LA DÉSIGNATION

»»» LÉGÈRE RÉVISION DU F11

Le F11 de Nagano a fait l'objet d'une légère révision. Certaines questions ont été retirées, d'autres ont été reformulées, des encadrés informatifs ont été mis à jour et une question concernant le recrutement de participants a été ajoutée à la demande de Catalis. D'autres petites modifications sont à prévoir.

»»» AJOUT DE SITES À UN PROJET DE RECHERCHE

Saviez-vous que, si vous désirez étendre vos activités de recherche dans une autre installation du CIUSSS après que votre projet ait été autorisé, vous devez soumettre un amendement à l'aide du F1H? Cet amendement fera l'objet d'une évaluation de la part du CÉR mais également d'un examen de convenance accéléré afin que la direction clinique collaborant au projet détermine si ce changement est possible.

HARMONISATION DU F11

Saviez-vous que le formulaire F11 est harmonisé? Cela signifie que la majorité des questions du formulaire ont été élaborées par un comité de travail de la Table nationale des directeurs de recherche et distribuées à tous les établissements de santé afin d'y être insérées dans leur F11. De cette manière, lorsqu'un projet est multicentrique, les réponses inscrites dans le F11 d'un établissement peuvent se transférer aux F11 des autres établissements une fois le projet synchronisé entre les établissements.

»»» COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates limites de soumission de projets

Sous-comité santé mentale et neuroscience :
7 octobre et 4 novembre

Sous-comité biomédical :
23 octobre et 20 novembre



»»» CONTACTEZ-NOUS

recherche.comtl@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Ouest-de-
l'Île-de-Montréal

Québec

